

Covoiturage

Un peu partout dans la Région Hauts-de-France, le covoiturage se développe pour les trajets du quotidien. Pour vous organiser, plusieurs services de covoiturage s'offrent à vous :



Pass-pass Covoiturage

Pour organiser les trajets en covoiturage, la Région Hauts-de-France a mis en place un site internet : [Pass-pass Covoiturage](#). C'est un outil très simple à utiliser. Il suffit de renseigner la ville ou le village de départ et le lieu d'arrivée pour trouver rapidement les conducteurs qui proposent de vous véhiculer. Si le conducteur demande une petite participation au voyage (quelques centimes par kilomètre), le site internet, lui, ne prend aucune commission.

Par ailleurs, il propose la création de différents groupes de trajets pour que ceux qui travaillent au même endroit (ex : hôpital, zone industrielle, collectivité...) afin qu'ils trouvent des trajets réguliers plus facilement.



Karos

[Karos](#), est l'application de covoiturage mobile gratuite disponible sur iPhone et Android choisie par le SMT Artois Gohelle pour covoiturer au quotidien. Elle vous permet de diviser votre budget déplacement par 2, 3 ou 4. En plus, si vous covoitrez avec l'application, vous bénéficiez d'une subvention du SMT Artois Gohelle.

Pour l'utiliser : téléchargez gratuitement l'application Karos. Elle vous propose des trajets en accord avec vos habitudes. Choisissez la proposition qui vous correspond le mieux. Puis, validez en 2 clics !



EN
1 CLIC

MAIRIE DE BÉTHUNE
Hôtel de Ville
6 Place du 4 septembre
62407 Béthune cedex

Centre Administratif Victor Hugo
Rue de Schwerte
62400 Béthune

HORAIRES :
Hôtel de Ville
Lun : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)
Mar - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h

Centre Administratif Victor Hugo
Lun - Ven : 9h > 12h30 - 14h > 17h
Jeu : 9h > 19h30 (plage horaire élargie)

Tél. : 0321630000
Fax :
mairie@ville-bethune.fr